

FICHE SYNDICALE DE SUIVI A RENVoyer AU SNES ACADEMIQUE
AVANT LA REUNION DU 26 JUILLET 2013
Affectation des fonctionnaires stagiaires 2nd degré 2013-2014
dans l'académie de Montpellier

CONCOURS : **INTERNE/EXTERNE :**

DISCIPLINE :

NOM : **Prénom :** **Date de naissance :**

Adresse :

Téléphone : **Portable :** **Courriel :**

Situation en 2012-2013 (entourer) :

Etudiant / Report de stage / Renouvellement de stage / Contractuel enseignant / AED /
Titulaire EN (département :) / Titulaire FP (département :).

Type de stage choisi pour 2013-2014 : affectation dans le 2nd degré / report de stage / autre

Barème : (en principe, le barème académique est celui que vous avez obtenu sur votre premier vœu lors de la première phase d'affectation)

Rappel des éléments de ce barème :

1/ Classement au concours :	Vous êtes reçu (e) ... sur ...		
	(150 pts pour le 1 ^{er} décile, 15 pts de moins pour chaque décile suivant)		
2/ Agrégation : 100 pts		OUI	NON
3/ Rapprochement de conjoint : 150 pts		OUI	NON
+ enfant à charge : 75 pts/enfant	Nombre d'enfants : ...		
4/ RRE (rapprochement de la résidence de l'enfant) : 100 pts		OUI	NON
5/ Travailleur handicapé et bénéficiaire de l'obligation d'emploi : 1000 pts		OUI	NON
6/ Titulaire de la fonction publique : 500 pts		OUI	NON
7/ AED, MI-SE, MA, Enseignant ou CPE contractuel du 2d degré (pour les contractuels : 1an équivalent temps plein sur les 2 dernière années) : 500 pts		OUI	NON
8/ Lauréats des concours réservés : 950 pts		OUI	NON

IMPORTANT : **Joindre à cette fiche le double de votre liste de vœux envoyée au rectorat**

Joindre aussi le double de :

- tout courrier annexe
- toutes les pièces justificatives :

pour le barème : pacs, mariage, livret de famille et/ou certificat de grossesse (pour les personnes ni pacsés ni mariés mais avec enfant(s) reconnus, né(s) ou à naître, le rapprochement de conjoint est envisageable), attestation professionnelle du conjoint, inscription à Pôle emploi, justification du domicile du conjoint, attestation de reconnaissance de travailleur handicapé pour les collègues handicapés et bénéficiaires de l'obligation d'emploi, justificatif de la situation professionnelle antérieure pour les titulaires de la Fonction Publique ou des enseignants et CPE contractuels.

pour la nomination en tant que fonctionnaire stagiaire des lauréats des concours externes : Master 2 ou équivalent